



REGATE DE CLÔTURE 2022

8 ET 9 OCTOBRE

GRANVILLE – ST HELIER - GRANVILLE

1. REGLES

La régata sera régie par :

- 1.1 les règles telles que définies dans Les Règles de Course à la Voile (RCV),
- 1.2 les prescriptions nationales s'appliquant aux concurrents étrangers précisées en annexe « Prescriptions » si nécessaire,
- 1.3 les règlements fédéraux, et le règlement Osiris Habitables
- 1.4 la partie B, section II du Règlement International pour Prévenir les Abordages en Mer (RIPAM) quand elle remplace les RCV du chapitre 2,
- 1.5 les Règlementations Spéciales Offshore (OSR) **Catégorie 4 + radeau de survie obligatoire**. Les bateaux devront être équipés d'un moteur et disposer d'une réserve de carburant suffisante pour effectuer la totalité du parcours.

2. PUBLICITE

n/a

3. ADMISSIBILITE ET INSCRIPTION

3.1 La régata est ouverte à :

3.1.1 Tous les bateaux en règle avec leur autorité nationale,

Les bateaux francisés devront disposer de l'armement de sécurité prévu pour la zone de navigation côtière de la Division 240. Les bateaux non francisés devront être en règle avec leur législation nationale en vigueur.

3.1.2 Les bateaux du système à handicap Osiris Habitable peuvent être répartis en 2 flottes.

3.2 Les bateaux admissibles peuvent s'inscrire en complétant le formulaire joint ci-dessous et en l'envoyant accompagné des frais d'inscription requis, à YACHT CLUB DE GRANVILLE- BP 317 - 50400 GRANVILLE

3.3 Les concurrents (chaque membre de l'équipage) doivent pouvoir présenter au moment de leur inscription :

- leur licence FFVoile valide portant le libellé « Compétition » ainsi qu'une autorisation parentale pour les mineurs.

- **Un passeport valide est obligatoire pour tous les équipiers.**



4. DROITS A PAYER

Les droits requis sont les suivants :

- Bateaux de 9 m et moins 60 € (25 € pour les skippers ayant acquitté le forfait annuel)
- Bateaux de + de 9 m : 70 € (35€ pour les skippers ayant acquitté le forfait annuel)

Il est possible de s'inscrire en ligne sur internet et régler les [droits d'inscription en cliquant ICI](https://www.helloasso.com/associations/yacht-club-de-granville/evenements/regate-de-cloture-2022)
<https://www.helloasso.com/associations/yacht-club-de-granville/evenements/regate-de-cloture-2022>

5. PROGRAMME

5.1 Confirmation d'inscription : Le 8 octobre à Granville de 08 :30 à 09 :00 .

5.2 Jauge et contrôles : A tous moments, sur décision du Président du Comité de course ou du Comité technique.

5.3 Jours de course : Date Heure du 1er signal d'avertissement :

SAMEDI 8 OCTOBRE : 10 :00 dans le Sud du Loup - FERMETURE HEREL 10 :40

DIMANCHE 9 OCTOBRE 10 :00 En baie de St Aubin – OUVERTURE HEREL 17 :17

5.5 Le programme pourra être modifié en fonction des conditions météo ou autres.

6. INSTRUCTIONS DE COURSE

Les instructions de course et les annexes éventuelles seront :

- Pour les annexes, disponibles à la confirmation des inscriptions au plus tard le 8 octobre à 08 :30
- Pour les Instructions de courses, affichées selon la Prescription Fédérale et mises en ligne sur le site

<https://yachtclubgranville.com>

7. LES PARCOURS

7.1 Les parcours seront de type : Grands côtiers

8. CLASSEMENT

8.1 : 1 course devra être validée pour valider la compétition.

8.2 Le calcul du temps compensé des bateaux qui y sont soumis sera fait selon le système temps sur temps.

11. COMMUNICATION RADIO : VHF CANAL 72



12. PRIX

Des prix seront distribués comme suit : Remise des prix de la 1^{ère} manche offerts par Boat Fayre Ltd au St Helier Yacht Club à partir de 19 :00 . Remise des prix de la régata de Clôture au Yacht Club le Dimanche 9 dès que possible après l'arrivée des derniers bateaux.

13. DECISION DE COURIR

La décision d'un concurrent de participer à une course ou de rester en course relève de sa seule responsabilité. En conséquence, en acceptant de participer à la course ou de rester en course, le concurrent décharge l'autorité organisatrice de toute responsabilité en cas de dommage (matériel et/ou corporel).

14. INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES

Pour toutes informations complémentaires veuillez contacter : Yacht Club de Granville – Port de Herel BP 317 – 50400 GRANVILLE Tel. +33 (0) 233 500 425 (les Mardi, jeudi, vendredi, Samedi de 08 :30 à 12 :30)

Mail: yachtclub.granville@gmail.com - Web: <https://yachtclubgranville.com>



FICHE D'INSCRIPTION

COURSE	Régate de Clôture 2022
NOM DU BATEAU POUR LA COURSE*	
NOM DE BAPTEME (Si différent)	
N° DE VOILE COMPLET*	
Groupe HN Osiris net*	
Type de bateau*	
N° MMSI (AIS)	
SKIPPER (Nom Prénom)*	
Adresse	
Mail*	
Téléphone*	
Liste d'équipage avec numéros de licence (facultatif à la préinscription), mais obligatoire avant de prendre le départ (PASSEPORT VALIDE OBLIGATOIRE)	

J'ai lu et j'accepte les dispositions de l'avis de course et notamment l'article 13 (décision de courir)

Fait à :

le :

Signature :

(A envoyer avec le règlement par chèque bancaire à l'ordre d'YCG – BP 317 - 50400 GRANVILLE ou par virement bancaire : IBAN : FR76 1548 9047 0600 0830 6664 036)